



GUIDE

FORMATION

2020

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation

Les formations du CEPRI

Le CEPRI est une association nationale de collectivités territoriales, créée en décembre 2006 pour promouvoir une nouvelle approche de la prévention du risque d'inondation. Son fonctionnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire au service de ses membres et grâce aux apports d'un comité d'experts aux compétences multiples (juriste, géographe, économiste, architecte, urbaniste, prévisionniste, hydraulicien, psycho-sociologue...).

Depuis plus de 10 ans, le CEPRI travaille activement auprès de ses membres, les collectivités locales de France, pour faire le lien avec les services de l'État et les ministères concernés.

PLUSIEURS OBJECTIFS

- Apporter un appui technique et une expertise aux instances locales, nationales et européennes.
- Représenter les collectivités territoriales dans toutes les composantes de la politique nationale.
- Produire des outils techniques de référence.
- Faire vivre un réseau de savoir-faire, d'informations et d'expériences réussies.
- Accompagner les collectivités locales dans la conception de pratiques innovantes.

Le CEPRI accorde depuis longtemps une grande importance à la sensibilisation des élus locaux au risque d'inondation et les invite à engager des actions de prévention.

Le CEPRI intervient pour accompagner et stimuler cette démarche de réflexion stratégique

de prévention du risque en liaison avec l'Etat.

Depuis plusieurs années, le CEPRI a produit une large collection de publications diversifiées (guides et rapports) sur les principaux sujets concrets liés au risque d'inondation. Cette démarche participe à la sensibilisation de tous les acteurs locaux ou nationaux concernés.

Compte tenu de l'importance du sujet, des enjeux politiques et économiques induits par le risque inondation à l'échelle nationale comme au niveau local, il est donc primordial pour les collectivités d'anticiper et d'analyser les risques pesant sur chaque territoire, afin d'éviter une vulnérabilité excessive, préjudiciable à la sécurité des personnes, au bon fonctionnement des territoires, à leur économie.

C'est la raison pour laquelle, en sa qualité d'organisme de formation professionnelle officiellement déclaré depuis 2014, le CEPRI organise et assure pour le compte de ses adhérents et de tous les organismes publics intéressés des formations adaptées.

L'offre développée dans ce cadre n'a pas vocation à concurrencer celle déjà proposée sur le marché, mais uniquement à compléter celle-ci : l'association cherche à satisfaire un besoin qui n'est pas pris en compte par le marché ou de façon peu suffisante. Le CEPRI publie ainsi chaque année un calendrier de formations professionnelles sur des thèmes liés à la gestion du risque inondation ; un complément cohérent à l'édition de nos guides méthodologiques.

Cette démarche a pour objectif de permettre de meilleures mises à disposition et appropriations des données par ailleurs détenues dans notre centre de ressources.

En ce qui concerne les moyens humains, le CEPRI s'appuie très largement sur ses ressources internes. Il peut aussi faire appel à des intervenants extérieurs, des agents en poste au sein des services de ses collectivités adhérentes, reconnus pour leur expertise et leur capacité à faire partager leur expérience, ou des représentants d'organismes partenaires choisis pour répondre à certaines attentes particulières.

Sont remis lors des formations un dossier pédagogique et nos dernières publications.

Les formations assurées par le CEPRI ne sont pas comprises dans le montant de la cotisation annuelle payée par ses adhérents, mais font l'objet d'une facturation particulière établie en fonction du barème fixé par ses instances délibérantes.

PUBLICS CONCERNES : En priorité, agents territoriaux et élus locaux. Ouverture aux services de l'Etat sur certaines formations.

LIEU : Paris ou sur site (selon demande).

En parallèle de ces propositions de formation, le CEPRI se tient à la disposition des collectivités territoriales pour concevoir des formations plus personnalisées, adaptées à des besoins particuliers.

Pour plus d'informations, contactez nous par téléphone au **02 38 21 15 22** ou par mail à l'adresse suivante **info@cepri.net**

Le risque de ruissellement

OBJECTIFS



Connaître le phénomène de ruissellement, ses causes, ses manifestations et ses interactions avec les autres types d'inondations.

Comprendre le rôle de chacun dans la gestion du ruissellement et le lien avec d'autres compétences telles que la gestion des eaux pluviales et la GEMAPI.

Acquérir une vision globale des techniques de gestion du ruissellement en fonction du contexte, en milieu urbain comme en milieu rural.

PROGRAMME



- Le ruissellement, de quoi parle-t-on ?
- Connaître le phénomène : la difficile modélisation
- Aspects réglementaires : qui est responsable de quoi en matière de ruissellement ?
- La gestion du ruissellement en milieu rural ;
- La gestion du ruissellement en milieu urbain.

DURÉE



1 journée

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

MÉTHODES



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

INTERVENANTS



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

SESSIONS



7 avril 2020

COÛT



400 € pour les membres du CEPRI
600 € pour les non membres du CEPRI

La réduction de la vulnérabilité

OBJECTIFS



Acquérir des connaissances sur la notion de vulnérabilité des populations, des biens et des activités.

Découvrir les principaux facteurs de réussite des démarches de réduction de la vulnérabilité des logements, des entreprises, des réseaux et des services publics (PCA).

PROGRAMME



- Comprendre l'origine des démarches de réduction de la vulnérabilité ;
- Diagnostiquer la vulnérabilité territorial ;
- Réduire la vulnérabilité des logements ;
- Réduire la vulnérabilité des entreprises ;
- Réduire la vulnérabilité des réseaux ;
- Réduire la vulnérabilité des services publics et mettre en place un plan de continuité d'activité ;
- Quels outils sont à ma disposition ?

DURÉE



1 journée

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

INTERVENANTS



Équipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



14 mai 2020

COÛT



400 € pour les membres du CEPRI
600 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

3

De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risque d'inondation

OBJECTIFS



Comprendre comment la compétence GEMAPI peut s'articuler avec les autres actions destinées à prévenir le risque d'inondation, notamment l'aménagement du territoire et la gestion de crise. S'appuyer sur des exemples de collectivités, EPCI-FP et syndicats mixtes.

Obtenir des réponses techniques et juridiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.

PROGRAMME



- La compétence GEMAPI de quoi parle-t-on ?
- Les dernières évolutions réglementaires et le contenu de certaines obligations concernant les ouvrages et aménagements hydrauliques ;
- Les répercussions de la GEMAPI sur les autres politiques de prévention du risque d'inondation.

DURÉE



1 journée

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités en charge de la GEMAPI (élus et techniciens).

MÉTHODES



Alternance d'apports théoriques et d'exemples.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



11 juin 2020

COÛT



400 € pour les membres du CEPRI
600 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

4

L'intégration du risque inondation dans les politiques d'aménagement

OBJECTIFS



Acquérir une vision globale de l'intégration du risque dans les décisions d'aménagement du territoire, de la planification à l'urbanisme opérationnel.

Permettre une meilleure prise en compte des différents types de risques d'inondation dans les outils du droit de l'urbanisme élaborés par les collectivités.

Obtenir des réponses pragmatiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.

PROGRAMME



-Les outils à la disposition des collectivités pour planifier l'aménagement de leur territoire ;

-Zoom sur le SCOT, le PLU/PLUi et les dernières évolutions concernant le PPR (décret de 2019) ;

-La prise en compte du risque d'inondation lors de la phase opérationnelle : de l'instruction à la réalisation concrète des projets.

DURÉE



1 journée

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'exemples en milieu urbain et rural.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



29 septembre 2020

COÛT



400 € pour les membres du CEPRI
600 € pour les non membres du CEPRI

Le maire face à la gestion d'une crise inondation

OBJECTIFS



Apporter des repères au maire et à ses équipes pour leur permettre de se préparer à faire face à une inondation affectant leur commune, en anticipant au mieux les phénomènes, en planifiant et en mettant en œuvre la réponse de la commune pendant la crise, et mettant en avant les questions-clés qui vont se poser, sur le territoire, au cours de la phase de retour à la normale.

PROGRAMME



- Connaître, s'appropriier et exploiter les outils d'anticipation des inondations existants ;
- Organiser et planifier la réponse de la commune en cas d'inondation ;
- Gérer la crise et la phase de retour à la normale.

DURÉE



1 journée

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales.

MÉTHODES



Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



20 octobre 2020

COÛT



400 € pour les membres du CEPRI
600 € pour les non membres du CEPRI

FORMATION

6

Sensibiliser les populations au risque inondation

OBJECTIFS



Mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation au risque inondation, définir une démarche d'information contextualisée, élaborer des actions adaptées de manière à pouvoir accompagner et rendre le citoyen acteur de sa propre sécurité.

PROGRAMME



- Connaître les outils de sensibilisation à disposition et leurs objectifs ;
- Caractériser les cibles et les attentes ;
- Construire une stratégie de sensibilisation en fonction des populations visées ;
- S'appuyer sur les bonnes pratiques.

DURÉE



1 journée

Attention, nombre de places limitées. Pour vous inscrire, contactez-nous au 02 38 21 15 22 ou info@cepri.net

PUBLIC



Représentants des collectivités territoriales et des services de l'Etat.

MÉTHODES



Alternance d'apports théoriques et d'exemples.

INTERVENANTS



Equipe du CEPRI et intervenants extérieurs.

SESSIONS



19 novembre 2020

COÛT



400 € pour les membres du CEPRI
600 € pour les non membres du CEPRI